

**Une Ethique pour Super-Vivre.**  
**Biens Communs, Droits Collectifs. Pourquoi y réfléchir ?**  
Pour une Métamorphose de l'Union  
Octobre 2008.

**“Si vous occupez la tête des personnes,  
leurs coeurs et leurs mains suivront”.**  
Gramsci.

*D'une certaine façon la construction progressive de l'Europe Unie depuis la Déclaration Schuman du 9 Mai 1950 s'est voulue comme un levier pour une mutation de l'humanité, un levier pour pacifier l'Europe et un modèle pour d'autres continents.*

*La Charte des Droits Fondamentaux qui porte sur les droits des “individus” est - après le processus d'Helsinki et le grand élargissement de l'UE - une “photographie” des droits humains en Europe à la fin du XXème siècle. Comme telle la Charte des Droits Fondamentaux vient clôturer un chapitre de l'histoire de l'Europe. La question que le Forum Permanent de la Société Civile pose est celle de savoir si les nouvelles urgences du XXIème siècle, ne doivent pas conduire à ouvrir un nouveau chapitre.*

*Il s'agirait “d'équiper” l'UE pour faire face à de nouveaux défis et par là même, face à une mutation planétaire, permettre à l'UE, par la protection des Biens Communs et des Droits Collectifs, de contribuer à une “mutation de l'humanité” et une meilleure gestion de ses « interdépendances » .*

*La Charte des Biens Communs et des Droits Collectifs s'ouvrirait par une “Déclaration d'Interdépendance”. Elle aurait quatre chapitres : biens communs matériels, biens communs immatériels, :biens communs «naturels », démocratie- bien commun. Chacun de ces chapitres traiterait des droits et devoirs attachés à la citoyenneté européenne, de la gestion des biens communs, des droits des groupes et des minorités, des territoires, de l'Europe dans le Monde.*

*Le document de travail ci-dessous identifie un ensemble de questions auxquelles il y aurait lieu de répondre.*

**Question 1. XXIème siècle, changement de paradigme. L'UE est-elle équipée ?**

C'est une vision sur la longue durée - mais aussi celle d'un mur devant nous - que nous propose le Prix Nobel Paul Crutzen pour qui notre planète est à un nouveau moment charnière de son histoire. « *La grande accélération a atteint un stade critique car 60 % des services fournis par les écosystèmes terrestres sont déjà dégradés.* »(1)

Cette vision sert d'ores et déjà de base aux travaux des experts en “sécurité internationale” (Celle-ci se conceptualise d'ailleurs différemment selon les philosophies et les religions) (2). Notre planète fera face à de nouveaux risques en matière de sécurité liés à des questions énergétique, alimentaire, d'eau, de catastrophes naturelles et de santé publique conséquences, notamment, du changement climatique.

La “mutation” engendrée se traduit en une *crise systémique* que nous observons (crise de la finance, de l’inflation, du prix des ressources naturelles). Personne sans doute ne peut prédire comment se terminera la réorganisation de la planète Terre mais ce passage à une nouvelle ère pourrait prendre une trentaine d’années avec un ensemble de risques et d’opportunités.

Nous serions donc au moment d’un changement de paradigme où s’entrecroisent les effets de phénomènes comme : une croissance de la population sur plusieurs décades, une sortie de la pauvreté de millions de gens aspirant à consommer, une raréfaction de certaines ressources naturelles, une empreinte écologique lourde, un réchauffement de la planète lié à l’industrialisation sur des décennies, une économie de marché qui n’est plus régulée par l’offre et la demande mais par la spéculation financière, qui par ailleurs, comme l’écrit Daniel Spoel « *provoque crise après crise, et par la stimulation des désirs impulsifs pour faire consommer des biens et services qui n’ont rien à voir avec les besoins véritables des consommateurs. En d’autres termes, l’économie de marché a été dévoyée depuis plus de vingt ans par la finance et la publicité* ». Comment allons nous gérer cette situation ?

Nous devons aussi penser cette aventure collective en termes de gestion des catastrophes. On parle par exemple soit de réchauffement de la planète et de montée des eaux, soit de modification du cours du Gulf Stream conduisant à une nouvelle ère glaciaire. Comment nous préparons nous à faire preuve de solidarité ? Nous, Européens, ne sommes pas à l’abri. La désertification du Sud de l’Europe ou la glaciation de la Manche sont deux scénarios possibles et qui font peur. Si donc nous aurons besoin de la solidarité des autres dans ces scénarios – qui entraîneraient par exemple et à nouveau des migrations des Européens – il est de notre propre intérêt de contribuer à la mise en place de « mécanismes de solidarité » aux niveaux local, européen et planétaire.

Dans ce contexte, l’Union Européenne n’est pas “équipée”. D’abord parce que le cadre juridique qui définit son champ d’intervention n’est pas adapté aux futures urgences. Ensuite parce que en quelques années, on a assisté partout à l’amputation de la citoyenneté Depuis les avatars de la Constitution et du Traité de Lisbonne, on est face à une “Europe a-citoyenne” (Pierre Defraigne), la réduction du champ de la solidarité, l’absence de coordination et de régulation économique et financière, la réduction de la richesse commune (la res publica) et des espaces publics. (3) Petrella p 57.

### Le Triple “Big Crunch” -

La crise porte tout à la fois sur

- L’impact du changement climatique et de la perte de la biodiversité.
- Le peak oil. Selon le Dutch Clingendael International Energy Programme le “energy crunch” serait pour... 2010
- La crise du système financier. Le défi en face de nous est de remettre des réseaux de flux financiers et informationnels, par ailleurs de plus en plus gangrénés par l’économie criminelle, au service de la collectivité humaine et du « vouloir vivre ensemble ». Pour cela il faut un accord sur des changements de valeurs et un mode d’action. Le temps presse.

.La crise de la rareté entraîne, dans un jeu de vases communicants “3 types de glissements :

- Entre éléments : agriculture, énergie, matières premières, eau sont inter-dépendants

- Par le jeu des prix devenus plus proches de la réalité ou la spéculation : ce sont les pauvres qui trinquent le plus, les pêcheurs, les camionneurs
- Entre continents. Selon un rapport américain, la “mondialisation” s’écroulera d’ici à 2040 lorsque les nations qui auront pris place dans le bateau de sauvetage voudront en éjecter les plus pauvres.

Dans cette aventure, il y aura des gagnants et des perdants, et assurément des victimes. La question aujourd’hui est notamment de savoir comment nous pouvons reprendre le contrôle de systèmes extraordinairement complexes pour gérer mieux notre aventure collective. Cette question est urgentissime parce que les systèmes industriels et financiers complexes, tant organisationnels que technologiques, constituent une menace pour la survie de l’humanité s’ils détruisent la viabilité de la planète soit sur le plan du « vouloir vivre ensemble » soit sur le plan écologique.

La question qui est ici posée est de savoir si la définition et la protection de “biens communs et de droits collectifs” serait de nature à préparer les Européens à mieux faire face dans la solidarité.

### Démocratie, bien commun.

*« La vague néo-libérale qui fut largement portée par la Commission Européenne et les Gouvernements, y compris de Gauche, les scandales financiers liés aux émoluments de PDGs, la place des Fonds Souverains, la fragilisation de notre dépendance énergétique sont perçus de plus en plus par les citoyens comme symptomatiques d’une réelle crise de civilisation dont la responsabilité repose largement sur un capitalisme débridé et irrespectueux des droits fondamentaux. Il faut repenser les différentes formes de démocratie représentative, participative, sociale, à l’intérieur de l’entreprise et du système financier »* souligne le Forum.

L’Union européenne s’est construite au cours d’un demi-siècle par 3 "voies" : *la voie intergouvernementale* (ex : le Conseil européen), *la voie fédéraliste* (ex : le Parlement) et *la voie fonctionnaliste* (ex : le marché intérieur et l’euro). Tant les cercles politiques (en raison du fossé entre l’élite européenne et ses citoyens, le blocage de dossiers devenus tabous, la montée des méga-risques) que les milieux d’affaires (avec notamment la montée du risque de réputation), les syndicats (avec la montée du risque de dumping social) et la société civile (avec les retards pris dans la rencontre des grands défis démographique, écologique et sociaux) ont aujourd’hui le même intérêt : *recréer du capital social* par une approche participative qui associe pouvoirs publics, entreprises et société civile et *proposer un nouvel horizon mobilisateur*, la société de Bien-être. Nous sommes engagés dans une course de vitesse contre la ghettoïsation du monde et un ensemble de crises qui pointent à l’horizon, de l’hiver démographique au changement climatique. Les méthodes utilisées jusqu’ici atteignent leurs limites. Ainsi les gouvernements, les organisations internationales, le secteur des affaires et la société civile ne parviennent pas, avec les méthodes actuelles, à rencontrer les objectifs du processus de Lisbonne. Ils sont actuellement engagés dans seulement 1/3 des efforts nécessaires pour réaliser les objectifs internationaux en matière de lutte contre la pauvreté et l’objectif de réduire les émissions de CO2 de 20% d’ici à 2020 ne sera pas atteint. A tendance inchangée, les émissions ne seront – selon le Comité Scientifique de l’Agence Européenne de l’Environnement – que réduites de 5 %. Il faut un "changement systémique".

## L'Éthique

L'enjeu est de savoir si nous serons en mesure de faire basculer notre modèle éthique, économique et social vers un développement durable par des voies de co-opération avant que la ou des guerre(s) ne prennent le pas sur la paix.

La mutation demande du "leadership" pour modifier les comportements humains. Comme il s'agit d'une mutation planétaire, on peut dire que les milliards de gestes individuels qui sont et vont être posés seront "poussés" par quelques grands vecteurs :

- Les catastrophes naturelles, trop souvent attendues pour changer.
- Les guerres engendrées par les raretés
- La loi, le pouvoir de coercition comme les sanctions
- Les profits et les coûts liés à la rareté, à la pollution, aux nouvelles technologies, produits et services, aux taxes et incitants fiscaux
- Les nouvelles technologies et les progrès de la science.

Saurons nous y ajouter "l'éthique" ? Ce nouveau mouvement lié aux grands thèmes de la justice, de la paix, de la solidarité devrait s'articuler autour d'un cadre de valeurs de référence d'une humanité qui franchirait une nouvelle étape dans la façon de "s'auto-organiser". Saurons nous y ajouter de "l'intelligence" ?

Comme l'explique Daniel Spoel « nous avons besoin de nouveaux concepts, de nouvelles conquêtes pour l'Humain, sa dignité, son intelligence ». Il s'agit de construire les bases d'un « nouveau pacte sociétal ».

C'est possible ! Jean-Claude Boual souligne que « *la société civile sensibilisée à la construction d'une société de bien-être, exigeant la création de biens publics européens et de services d'intérêt général européens et sur l'ensemble du territoire européen peut s'appuyer sur l'Union Européenne* ». D'autre part d'autres formes de gestion des biens communs par le privé, les coopératives, les organisations non gouvernementales viennent compléter la palette des formules pour une gestion efficace des biens communs au service de tous.

## L'Europe dans le Monde.

L'Europe est mieux placée que toutes les autres régions du monde pour réussir à faire d'une Société de Bien-être un projet économique et technologique, social et culturel, de sécurité et de paix. Et cela pour quatre raisons : (i) l'Union européenne est la seule entité ayant défini pour objectif, dans sa Constitution, le but de promouvoir le bien-être de ses peuples ET d'œuvrer pour un développement durable ; (ii) l'Europe a pris conscience plus rapidement que les autres continents de l'importance de ces menaces et a mis en place des politiques et des méthodes souvent encore embryonnaires mais qui montrent le chemin ; (iii) l'Europe a des "champions et des leaders" en ces matières, déjà très bien connectés au plan mondial ; (iv) l'Europe est faite de meilleures connexions que les autres continents entre pouvoirs publics-entreprises-syndicats/société civile ; or, c'est le partenariat entre secteurs public et privé et société civile qui sera source d'innovation et de nouvelles formes de "compétitivité".

Mais il ne faut pas s'y tromper, nous devons faire des ajustements systémiques qui nous permettent d'avoir des partenariats plus efficaces et de développer un processus interactif de distribution de l'intelligence, objectif d'une gouvernance en réseau.

# Charte (projet).

## **Introduction.Déclaration d'Interdépendance.**

### **Question 2. Mutation de la planète, mutation de l'humanité. Le rôle de l'UE.**

Si nous sommes face à un grand tournant sur le plan de la gestion de la planète, il faut une nouvelle vision et de nouvelles règles pour permettre à tous de subvenir à leurs besoins essentiels dans un contexte qui pose de nouveaux défis en termes d'accès, de prix, de mode de gestion, de type de consommation qui demandent que l'on définisse une nouvelle éthique pour une nouvelle économie. Pouvons nous faire d'un tournant sur le plan "matériel" un tournant sur le plan "humain"?

### **Question 3. Soutenir l'action en groupe : personne plutôt qu'individu ?.**

Comme l'écrit R. Petrella "on accepte comme inévitable l'explosion des individualismes aveugles. L'agressivité devient l'expression sociale la plus cohérente. On perd la confiance dans les vertus et dans l'utilité de la reconnaissance de l'autre. La coopération avec l'autre est devenue un instrument opportuniste au service de la stratégie de la survie (...) Le scepticisme se généralise parmi les jeunes (...) En outre, on a l'impression que nous avons tous perdu confiance dans les institutions collectives" (3)

Il nous faut trouver une solution à la «tragédie des biens communs» - un conflit bien connu entre intérêt individuel et bien commun . Il tient dans la diversité sociale mais aussi dans la distinction à faire entre "individualité" et "personnalité". *"En cherchant à se séparer le plus possible des autres, l'élément s'individualise; mais, ce faisant, (...) il se diminue, et il se perd en réalité. Pour être pleinement nous-même, c'est en direction inverse, c'est dans le sens d'une convergence avec tout le reste, c'est vers l'Autre qu'il nous faut avancer. Le but de nous-mêmes, le comble de notre originalité, ce n'est pas notre individualité, c'est notre personne; et celle-ci, de la par la structure évolutive du Monde, nous ne pouvons la trouver qu'en nous unissant"* (...) *car l'Homme Moderne se doit de rejeter comme une illusion, l'idée qu'il puisse culminer isolément, égoïstement, individualistiquement".* Teilhard de Chardin (4).

Une caractéristique des biens publics mondiaux est de souligner les interdépendances politiques, économiques et cognitives qui existent entre les acteurs. C'est parce que ces interdépendances sont de plus en plus évidentes, identifiables, que la question de la fourniture des biens publics mondiaux est de plus en plus discutée au niveau international. Ceci souligne à nouveau la question de l'intérêt d'une 'Déclaration d'Interdépendance de l'Union Européenne" qui serait le préambule de la Charte.

### **Question 4. Clarifier les définitions et faire des choix.**

**Que sont les biens communs ?**

**La réunion du 1<sup>er</sup> septembre devrait contribuer à clarifier ce dont nous voulons traiter. Il faut aussi éviter de se mettre tout le monde à dos en agitant des « spectres » : retour au communisme, rejet de la propriété privée etc. Dès lors la proposition de définition – pour débat – serait la suivante.**

*La Charte porte sur des « biens communs », biens , services , ressources et valeurs qui bénéficient à tous.*

*Ce sont des réalités matérielle (la planète Terre), culturelle ou sociale importantes pour le respect de la vie et des écosystèmes, l'épanouissement et le bien-être des personnes. Ce sont aussi des valeurs éthiques, culturelles et morales fixant les droits et devoirs nécessaires pour gérer les interdépendances entre les personnes.*

*La Charte veut assurer du niveau mondial au niveau local la reconnaissance et la protection de ces biens communs contre les rivalités (la consommation/usage d'un bien empêchant sa consommation/usage par un autre) et les exclusions. La Charte veut contribuer à faire de ces temps de mutation planétaire, le temps d'une mutation de l'humanité par une meilleure gestion de nos interdépendances, pour plus de solidarité, de justice, de paix, de bien-être et d'épanouissement de la personne.*

*La Charte des Biens Communs et des Droits Collectifs s'ouvrirait par une "Déclaration d'Interdépendance". Elle aurait quatre chapitres : biens communs matériels, : biens communs immatériels, biens communs «naturels », démocratie- bien commun. Chacun de ces chapitres traiterait des droits et devoirs attachés à la citoyenneté européenne, de la gestion des biens communs, des droits des groupes et des minorités, des territoires, de l'Europe dans le Monde.*

### **Question 5. Biens communs et biens publics mondiaux**

Est ce la même chose ? Il n'existe pas vraiment de consensus sur ce que recouvre le terme de « biens publics mondiaux ». S'il n'y a pas de discussions pour y inclure la paix et la sécurité mondiales, la stabilité financière internationale ou la lutte contre la pandémie du sida (et les autres maladies endémiques telles que le paludisme) ou la lutte contre la faim dans le monde, il y a davantage de débats s'agissant de la stabilité politique internationale, la sécurité alimentaire des pays à déficit vivrier ou la protection sociale des individus.

### **Question 6. Quels seraient les droits collectifs, relatifs au vivre ensemble ?**

Il faut distinguer droits collectifs des droits des minorités et se garder de toute approche « communautariste ».

Selon Petrella :

- Le droit à la paix
- Le droit à la sécurité
- Le droit à la sécurité alimentaire
- Le droit à la sécurité économique
- Le droit à la sécurité culturelle
- Le droit à la sécurité des libertés liées aux personnes

D'autres ?

## Question . Droits collectifs dans la Charte des Droits Fondamentaux ?

Les droits collectifs sont reconnus par la Charte des Droits Fondamentaux aux employeurs et syndicats (art. 28) Extension à d'autres groupes comme les organisations de retraités ? –  
**Le droit d'ester en justice (class action)** reconnu à des groupes. Autres droits ?

## Question 8. Quelle est la valeur ajoutée d'une « Charte Européenne » par rapport à une protection au niveau nationale ?

### Un quatrième moteur pour la fusée Europe

Chacun sait que les années à venir seront difficiles pour l'Union européenne, amenée à gérer d'une part les nombreux défis attachés à son élargissement et confrontée d'autre part aux problèmes qui se posent sur la scène internationale. L'une des questions centrales est de savoir si l'Union saura anticiper sur les bouleversements attendus à l'horizon 2020 et par là écartier les menaces de déclin qui se profilent, notamment pour des raisons démographiques.

De quoi s'agit-il ? Rien de moins que du défi pour la planète de passer à une éthique planétaire. A l'horizon 2020, d'après le Rapport Challenge 2020, deux faisceaux de facteurs de transformation de notre vie sur la planète atteindront une masse critique : d'une part les menaces annoncées en termes de population, pauvreté, faim, accès à l'eau, changement climatique, etc., qui donnent l'impression d'être des phénomènes sans connexion les uns avec les autres, apparaîtront enfin comme étroitement interdépendants et déboucheront sur une crise du système tout entier ; d'autre part, les facteurs de transformation, comme par exemple la révolution mondiale des communications et les nouvelles formes de partenariat, présenteront des opportunités fantastiques. Les deux se combinant, nous nous trouverons confrontés à ce que la Campagne Initiative 2020 appelle un "mur d'évolution". Le succès ou l'échec dépendra de la façon dont nous préparerons ce tournant dans l'histoire de l'humanité. Le déclin assuré de l'Europe au XXI<sup>ème</sup> siècle – surtout après 2020 – est annoncé. Soyons volontaristes, convaincus que le changement est possible mais aussi conscients que des changements modestes ne seront pas suffisants. Il s'agit de transformer notre civilisation tout en étant conscient des décalages culturels et politiques.

### Bibliographie.

- (1) L'Anthropocène est le terme utilisé par certains scientifiques, dont Paul Crutzen, prix Nobel de chimie, pour désigner une nouvelle ère géologique. Alors que nous serions depuis les années 1800 dans "l'anthropocène", où l'activité de l'homme est devenue « une force géophysique globale avec un impact décisif sur la biosphère », nous nous approcherions de la fin de la phase II (1945-2015), qu'il dénomme « *grande accélération* », car la mainmise de l'homme sur la nature s'est considérablement accélérée pendant cette période. Cela prend en compte l'action de l'espèce humaine comme une force géophysique agissant sur la planète. L'anthropocène succéderait ainsi à l'holocène. Le mot est un néologisme récent (Crutzen et Stoermer, 2000) formé à partir du grec ancien *anthrôpos*, « être humain ». Toutefois, sa première utilisation remonte à la publication du livre de Revkin, *Global Warming*, 1992, où il utilise ce mot en p. 55.
- (2) *Globalization and Environmental Challenges reconceptualizing security in the 21<sup>st</sup> Century*
- (3) *Pour une nouvelle narration du monde*. Riccardo Petrella. Ed Ecosociété. 2007
- (4) *Hymne de l'Univers*. Teilhard de Chardin. Ed. Seuil